

**Plan
d'urgence
pour les
EHPAD !**

100 000 emplois par an sur 3 ans !

Le Parti Communiste Français lance une campagne nationale pour les EHPAD :

Dans une société solidaire, les femmes et les hommes doivent pouvoir être libres et égaux dans leur capacité de choisir, individuellement et collectivement, un avenir respectueux de la dignité de chacun-e. Mais dans la société libérale, il n'y a pas de moyens pour la prise en charge de la perte d'autonomie. C'est un choix politique qui est fait depuis des décennies, celui de sacrifier une partie de sa population pour sauver le patrimoine et la finance des plus riches.



Personnes âgées dépendantes :

- 2012 : 1,2 million
- 2040 : 2 millions

APA : Durée moyenne perçue

- 2018 : 4 ans
- 2040 : 6 ans

*Drees.solidarites-sante.gouv.fr-
IMG/article43*

Etat de dépendance :

- 2018 : 25% et 2040 : 36%

Espérance de vie à la naissance :

- 79,3 ans pour les hommes,
- 85,4 ans pour les femmes

*INSEE, estimations population et
statistiques 2017*

L'allongement de la vie, une chance :

- Pour l'être humain,
- Pour l'économie



Vivre et vieillir dans la dignité, le respect : L'Humain d'abord ! Une urgence sociale

Des personnes âgées avec une perte d'autonomie importante sont sacrifiées et ceci jusqu'en fin de parcours de leur vie, aux seuls motifs économiques et financiers. Ce sacrifice délibéré est un scandaleux non-dit. La vie des retraités-es en perte d'autonomie est intolérable, leur parole confisquée comme celle des personnels !

Toutes les générations de femmes concernées : 80% de jeunes femmes exercent dans ce secteur où règnent la précarité massive, l'insuffisance des qualifications et des effectifs ce qui ne permet pas de répondre aux besoins de nos aînés-es, à 91% des femmes. Et nous retrouvons 75% de femmes parmi des proches pour être des « *aidants-es* ». Cela pose la question du statut des femmes dans notre société et celle des choix budgétaires gouvernementaux. En fait, il s'agit d'un choix de société assumé qui attaque notre système de protection sociale solidaire issue du Conseil national de la résistance.

La réponse que nous voulons, n'est pas celle des gouvernements successifs limitée aux personnes âgées et au vieillissement, mais une sécurité sociale pour l'ensemble de la population, de la naissance à la mort. Les misérables 50 millions d'euros de rallonge accordés par le gouvernement Macron, sont loin d'être à la hauteur des enjeux, ne représentant que 6000€ environ par établissement : c'est du mépris !

Le gouvernement a programmé une politique de recul de la solidarité et une diminution du financement public pour laisser une plus grande place au secteur financier et à la privatisation. Elle s'associe à un assèchement des ressources financières des services de santé et médico-sociaux, au moment où les profits et les dividendes des actionnaires explosent. Cela conduit à la généralisation des situations de maltraitance des personnes et une dégradation importante des conditions de travail des personnels qui ont exprimé très fortement leur colère ces derniers mois.

Trop, c'est trop !!! Le PCF propose d'en finir avec cette politique infamante, et préconise des mesures immédiates plaçant le respect, la dignité, la citoyenneté de l'être l'humain au centre des préoccupations. Il s'appuie sur un socle solidaire de la Sécurité sociale suivant les principes de 1946. Pour les communistes, la perte d'autonomie n'est pas un risque pouvant relever du secteur assurantiel privé et financier. Non, cela doit être une responsabilité nationale relevant de l'universalité de l'Assurance maladie qui doit être renforcée pour intégrer la réponse aux besoins de la perte d'autonomie avec une prise en charge à 100 % grâce à des recettes nouvelles.

En lien avec le développement des services publics (transport, logement, centres de santé ...) et en particulier d'un secteur public du service à la personne avec la création de 100 000 emplois cette prise en charge des frais par l'assurance maladie doit favoriser l'autonomie. Et, quand le maintien à domicile n'est plus possible ou plus souhaité, les EHPAD et autres formes d'hébergement adaptés doivent être repensés, dans le cadre du service public, pour répondre aux aspirations des retraités. **Il n'est pas possible de laisser ce secteur au seul domaine privé qui s'en est emparé en aggravant les discriminations.**

**Le PCF
propose
3 axes**

Respect, dignité des résidents-es et des personnels Plan d'urgence pour les EHPAD !

**Placer l'Humain au cœur des dépenses sociales...
... Grâce à des ressources nouvelles pour la Sécurité Sociale**

1. Création

- 100 000 emplois statutaires dans une filière gériatrique sur la base de 1 salarié/e par résident-e, prévu par le Plan Solidarité Grand-Âge, 7jours/7 pour atteindre 300 000 en 2020,
- Plan d'investissement pour la modernisation des ÉHPAD
- Plan de relance de création d'ÉHPAD public et non lucratif
- Adosser les ÉHPAD à des hôpitaux de proximité
- Des droits nouveaux pour les salariés-es dans l'intervention sur la gestion et des conditions de travail, ainsi que pour les résidents-es et leurs familles

2. Formation

- Création d'une filière gériatrique
- Plan de formation de personnel qualifié
(Infirmiers-es, aides-soignants-es, kiné, etc... gériatres avec la suppression du numérus clausus pour les étudiants-es en médecine...)



3. Financement

- Financement solidaire à 100% par la sécurité sociale à partir des entreprises :
Prélèvement calculé sur les richesses produites par le travail des salarié-es dans les entreprises, développement de l'emploi, salaire... sur la base de :
- Une cotisation du XXIème siècle avec 2 volets :
 - 1) Une cotisation sociale additionnelle assise sur les revenus financiers des entreprises (dividendes...)
 - 2) Une modulation des cotisations entreprises pour les accroître en fonction de leur politique salariale et d'emplois, notamment contre celles qui suppriment des emplois et en matière d'égalité salariale femme/homme.



Les moyens existent !

Évasion fiscale :
80 milliards d'€
Intérêts et dividendes payés
aux actionnaires :
265 milliards d'€



Desserrer l'étau financier des EHPAD :

- Après le gel de la tarification des EHPAD, abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application et augmentation des dotations.
- L'indépendance totale des procédures pour déterminer le niveau de perte d'autonomie avec des critères objectifs
- La suppression de la taxe sur les salaires dans les EHPAD publics
- Pour les départements :
 - Le remboursement de la dette de l'Etat (APA-PCH)
 - La dotation de compensation de l'Etat, indexée sur leur dépense annuelle réelle.
- Suppression des restes à charge pour les familles avec remboursement par l'assurance maladie à 100%.

Je souhaite être informé-e des initiatives du PCF

Je souhaite rejoindre le PCF

Nom, prénom :

Tél :

Adresse :

E-mail :

A retourner à PCF 2 place du colonel Fabien 75019 Paris – www.pcf.fr